

DELIBERATION 2020-41

LE TREIZE JUILLET DEUX-MILLE VINGT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU SIX JUILLET DEUX-MILLE VINGT.

PRESENTS : M. RIO – MME RIMBERT – M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA – MME MOREAU – M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE – MME MOUGIN – M. LEFEVRE – M. WALCZACK – M. BLANCHARD – MME MAURIN – MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE – M. ROBIN – MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. QUINTIN A M. RIO – MME ABOU EL Wafa A M. PIOT – MME FERRAI A MME RIMBERT – M. TREPRAU A M. HIVIN – M. CADIOU A M. BLANCHARD – M. ODIN A M. PLAUTIN – MME GUIRAUD A M. BOISSEAU – MME MASANET A MME MYSONA – MME FASSIO A M. LACOMBRE

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

Madame FABRY a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Désignation d'un correspondant défense

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur le Préfet a saisi la Commune de St Jean de Védas pour demander la désignation d'un correspondant « Défense » représentant la Commune, en application de la circulaire du 26 octobre 2001.

M. le Maire recense les candidatures :

- François RIO
- Luc ROBIN

Ayant recueilli les votes, M. le Maire procède au dépouillement.

Votants : 33

Exprimés : 33

Ont obtenu :

- François RIO – 26 voix
- Luc ROBIN – 7 voix

Est élu : François RIO

François RIO
Maire de Saint Jean de Védas



Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020



ID : 034-213402704-20200713-DEL41_2020-AI